



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exposition universelle

Question écrite n° 30959

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur la candidature d'une ville française pour une exposition universelle ou internationale. En effet, depuis 1937, la France n'a plus jamais accueilli une telle exposition. De plus, notre pays a abandonné en 2002, la candidature de la Seine Saint Denis, sur les communes de Dugny et du Bourget, ce qui aurait pu, peut-être, être évité et qui a été fortement critiqué et incompris au niveau international, notamment dans les circonstances où la décision fut prise. C'est pourquoi, il pourrait être intéressant de relancer ce pari d'une prochaine candidature pour la période 2016-2024. La France a besoin d'un grand projet fédérateur et mobilisateur pour les années qui viennent. Une telle candidature pourrait susciter un véritable engouement national. Il lui demande donc la position du Gouvernement français sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30959

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2008, page 8097

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)